

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISSANT LE MARDI

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 8 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 1^{er} Mai 1883

NOUVELLES LOCALES

EXERCICES DU MOIS DE MARIE

A LA CATHÉDRALE

7 heures et trois quarts du soir. — Chapelet, chant des Litanies, Bénédiction du Très-Saint-Sacrement et Cantiques, tous les jours de la semaine. Les dimanches et fêtes, à 3 heures et demie, après les Vêpres; les mercredis, vendredis et samedis, à 8 heures du soir, Sermon.

A SAINTE-DÉVOTE

4 heures et demie de l'après-midi. — Les mardis et jeudis, Chapelet, Sermon et chant des Litanies, les jeudis de l'Ascension et de la Fête-Dieu exceptés. Le mois de Marie sera prêché par le T. R. P. Théodore, supérieur des Carmes déchaussés. La prédication commencera le 3 mai, fête de l'Ascension, à la Cathédrale, après les Vêpres.

Jeudi 3 mai 1883

SOLENNITÉ DE L'ASCENSION

DE N.-S. JÉSUS-CHRIST
(Fête d'obligation)

Messes basses comme les dimanches.

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale à la Cathédrale.

3 heures du soir. — Vêpres Pontificales, ouverture de la Prédication du mois de Marie, Salut.

Dimanche 13 mai

SOLENNITÉ DE LA PENTECOTE

A LA CATHÉDRALE

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale.

3 heures du soir. — Vêpres Pontificales, Sermon, Salut solennel par M^{gr} l'Évêque.

On lit dans la Gazette des Tribunaux du 27 avril :

TRIBUNAL SUPÉRIEUR

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

(Correspondance particulière de la Gazette des Tribunaux)

Présidence : M. DUVERGIER

Audiences des 16, 17 et 18 avril 1883

USURPATION DE TITRE NOBILIAIRE. — DIFFAMATION ET INJURES.

Le Tribunal Supérieur de Monaco vient de consacrer trois audiences à une affaire qui a vivement intéressé l'opinion publique dans toute la rivière de Gènes.

Qui ne connaît l'élégant Casino, bâti par Charles Garnier, sur le plateau de Monte-Carlo? Dans la soirée du 26 novembre dernier, un pétard de poudre faisait explosion à l'entrée des salons de jeux. Deux portes volaient en éclat, deux gardes étaient blessés, et la foule des joueurs était en proie à une panique qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses. Un individu était aussitôt arrêté sur la dénonciation

d'un joueur qui l'aurait surpris, un instant avant l'explosion, accroupi entre deux portes, essayant de dissimuler un objet enflammé. Cet inculpé se nommait Albert d'Ambrosio, il appartenait à une noble famille napolitaine, mais c'était un déclassé qui vivait de ressources problématiques depuis plusieurs années et n'avait que des fréquentations suspectes.

Hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'après une instruction minutieuse, le sieur d'Ambrosio bénéficia d'une ordonnance de non-lieu motivée sur l'insuffisance des charges relevées contre lui.

Mais l'instruction avait mis la justice sur la trace d'autres menées coupables qui avaient été dirigées, ces dernières années, contre divers personnages intéressés dans la Société des Bains de Mer qui tient les jeux de Monaco. Au cours des années 1881 et 1882, le Prince Roland Bonaparte, le Prince Radziwill, le Comte Bertora, etc., avaient reçu des lettres anonymes, envoyées de Marseille et de Monaco, par lesquelles on leur enjoignait de déposer en un certain lieu des sommes considérables, sous peine de voir sauter le Casino et de se voir en même temps l'objet de révélations et d'imputations diffamatoires par la voie de la presse.

L'explosion du 26 novembre ramena l'attention sur ces lettres qui avaient été soigneusement conservées, et le ministère public n'hésita pas à en attribuer la paternité à un ami intime d'Albert d'Ambrosio, nommé Henri Potestà, aujourd'hui assis sur le banc des prévenus.

Ce n'est pas un inculpé vulgaire. Né à Naples, en 1843, dans la condition la plus humble, il prit du service militaire en Autriche, donna sa démission au plus beau moment de sa carrière pour des causes que nous n'avons pas à rechercher, se fit nommer capitaine dans la Légion étrangère en France, pendant la guerre, et il gagna, sur le champ de bataille, la croix de la Légion d'honneur.

Mais rendu à la vie civile, il ne sut pas rester digne d'un passé glorieux. Pendant un certain nombre d'années, il vécut d'expédients et il fut expulsé de France en 1880, pour tentatives d'escroquerie. Réfugié à Monaco, il s'y livra à toutes sortes d'intrigues. Employé pendant quelques mois par un des administrateurs de la Société des Bains, il manifesta un tel zèle à propos d'un complot qui parut imaginaire, que l'Administration résolut de se priver à jamais de ses services, et qu'elle lui donna une forte somme, à la condition qu'il quitterait le pays.

Henri Potestà se borna à faire un voyage en Italie et revint bientôt plus pauvre et plus intrigant que jamais. Il avait modifié son nom patronymique pour lui donner une apparence nobiliaire, et il avait des cartes de visite ornées d'une couronne de marquis. Il aurait même réussi à s'ouvrir les portes de maisons honorables où il aurait présenté, comme étant son épouse, une fille avec laquelle il vivait, et qu'il avait rencontrée sur le pavé d'une grande ville.

Devant le tribunal correctionnel où il se présentait, assisté de M^e Lairolle, du barreau de Nice, Henri Potestà avait à répondre de trois chefs de prévention : 1^o Usurpation d'un titre nobiliaire; 2^o tentatives d'es-

croquerie; 3^o diffamation et injures envers des fonctionnaires.

Le premier de ces délits ne pouvait être sérieusement contesté. Pour établir le second, il était nécessaire d'entrer dans quelques explications au sujet d'un des frères du prévenu, François Potestà, qui vivait à Marseille sous un faux nom et qui est mort au cours de l'instruction. Beaucoup plus jeune que ses frères, François subissait leur ascendant et ne fut que trop docile à leurs funestes conseils. M. l'avocat général a donné lecture à l'audience d'une correspondance établissant que ce jeune homme, à l'instigation d'un autre frère, aujourd'hui disparu, a commis une série de faux en écriture de commerce. Il semble résulter d'autres lettres émanées de Henri, le prévenu, que ce dernier aurait donné des instructions pour la rédaction et l'envoi des lettres de chantage. Dans tous les cas, une expertise judiciaire a démontré que ces lettres sont bien de l'écriture de François, et un témoin vient affirmer à l'audience qu'il a vu celui-ci les copier sur des brouillons envoyés par Henri.

Les délits de diffamation et d'injures résultent d'une série d'articles violents publiés par le prévenu dans un journal italien contre les autorités monégasques à propos de l'instruction de l'affaire d'Ambrosio, M. l'avocat général n'a pas de peine à démontrer l'injustice et la mauvaise foi de ces attaques. Les inculpés avaient saisi de leurs réclamations le gouvernement italien, qui a trouvé la marche de l'instruction parfaitement correcte, ainsi que l'a déclaré M. Mancini à la tribune du Parlement.

Le réquisitoire de M. l'avocat général, qui n'a pas duré moins de trois heures et qui a révélé des faits très curieux, a paru produire une vive impression sur l'auditoire cosmopolite, qui se pressait dans le prétoire. M^e Lairolle a présenté avec chaleur la défense de son client, et il a fait un éloquent appel à la bienveillance des juges, en faveur d'un ex-officier, blessé au service de la France.

Le Tribunal a pensé que le prévenu devait bénéficier des incertitudes que la mort de son frère avait rendues inéluctables.

Acquittant Henri Potestà du chef de tentative de chantage, il l'a condamné, pour les autres délits, à six mois de prison et cent francs d'amende.

L'Annuaire de la Principauté pour 1883 vient de paraître. Outre les renseignements les plus complets sur le personnel de la Maison du Prince, la chronologie de nos Souverains, les diverses Administrations : Gouvernement, Justice, Clergé, etc.; le personnel diplomatique et le corps consulaire, les notices statistiques sur les principaux Etats du monde, le service des postes, des télégraphes, le chemin de fer, les omnibus, la liste des commerçants et industriels, ce volume contient une remarquable étude sur le Prince Honoré II et les travaux artistiques à l'aide desquels il a transformé et embelli le Palais de

Monaco. Appuyée sur des documents absolument historiques, et, à ce titre des plus intéressantes, cette étude ne peut manquer d'attirer l'attention des lettrés et des amateurs.

Notre littoral est singulièrement éprouvé cette année par la ténacité de l'hiver qui semble ne pas vouloir nous quitter.

Les orages, la pluie, le vent ont alterné presque toute la semaine dernière; les cimes des hautes montagnes sont toutes blanches, et l'on assure que le Col de Tende est devenu, par l'amoncellement des neiges, impraticable aux voitures. Heureusement les nouvelles de l'agriculture nous consolent de cette température insolite, qui, hâtons-nous de l'ajouter, s'accorde d'ailleurs avec les proverbes français et monégasque.

Le premier dit :

S'il tonne en avril,
Vigneron, prépare ton baril.

Ceci est d'un bon augure pour la vigne; le second s'exprime ainsi :

Lorsqu'il ne pleut pas en avril,
Les récoltes sont en péril.

Un de nos compatriotes, M. Charles Lefranc, est mort il y a quelques jours près de Marseille, à la suite d'une maladie qui, depuis plus d'un an, avait altéré ses facultés mentales.

M. Lefranc (Fidel-Amand-Charles), né à Monaco le 14 décembre 1828, a eu son heure de célébrité. Artiste par vocation, doué d'une voix de ténor remarquable par son étendue, il s'était destiné au théâtre. Elève de Duprez, il chanta au Grand-Opéra de Paris, notamment *Robert le Diable* et *Guillaume Tell*. Il resta peu cependant sur la première scène lyrique et vint à Marseille où il obtint de brillants succès comme fort ténor au Grand-Théâtre.

Retiré de la scène depuis longtemps il venait fréquemment à Monaco où réside sa famille et où il était unanimement estimé.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — La semaine dernière, pendant un grain violent, un canot de l'Océan, navire de l'Etat, a été englouti par une vague. Sur les 17 hommes qui le montaient, 7 ont disparu dans les flots. Les autres ont été sauvés par l'*Hirondelle* et l'*Abeille*, vapeurs de la Seyne.

Nice. — Un service régulier de voitures publiques est créé entre Nice et Saint-Martin-Lantosque; un nouveau service de diligence est inauguré aujourd'hui 1^{er} mai entre le chef-lieu des Alpes-Maritimes et Puget-Théniers. Le départ de Nice a lieu tous les soirs à 8 heures; celui de Puget-Théniers, aussi tous les soirs à 7 heures et demie. Bureaux: à Nice, quai place d'Armes n° 89; à Puget-Théniers, chez Pilon, aubergiste.

— A la suite des pluies abondantes de cet hiver et du printemps, un éboulement a eu lieu mardi, entre 5 et 6 heures du soir, dans le vallon de la Mantega, sur le chemin vicinal de Pessicart. Tout un côté de la colline, sur une longueur d'environ 100 mètres, s'est affaissé au bord de la vallée, obstruant complètement la route de Pessicart, laquelle, par un bonheur providentiel, se trouvait en ce moment absolument déserte.

L'examen de la partie de la montagne qui est encore debout laisse malheureusement prévoir que d'autres éboulements considérables sont imminents.

La structure géologique du terrain mélangé de failles de terre détrempe, soutenant d'énormes assises de rochers, doit infailliblement amener le glissement de ces rochers et leur effondrement. Aussi ne saurait-on prendre trop de précautions pour empêcher qu'il arrive des accidents de personnes.

Villefranche-sur-Mer. — Le *Petit Niçois* assure qu'un commissariat spécial de police vient d'être créé à Villefranche. Le titulaire de ce poste aura sous ses

ordres un agent secondaire et les gardes champêtres des hameaux de Saint-Jean et de Beaulieu.

Roquebillière. — Un éboulement de terrain s'est produit sur la route de Nice à Saint-Martin-Lantosque, à la sortie du village de Roquebillière.

C'est dans la nuit de mercredi à jeudi que cet éboulement s'est produit.

Un bloc énorme s'est détaché de la montagne qui borde la route. A ce moment même, la voiture qui fait le service de Nice, concurremment avec celle de la Société générale des voitures, se trouvait sur la route, arrêtée pour une cause quelconque. La masse des rochers, tombant sur elle, a atteint ses roues de derrière et les a brisées comme un fêtu. Par bonheur, les voyageurs n'ont eu aucun mal.

Ventimiglia. — On lit dans la *Gazzetta Piemontese*:

Les travaux de la ligne Coni-Nice, par le col de Tende et Ventimiglia, sont commencés.

— M. l'avocat Vigevano, qui est depuis plusieurs années délégué de la *Pubblica Sicurezza* à San Remo, vient d'être nommé, dans les mêmes fonctions, inspecteur à la gare de Ventimiglia.

Gènes. — En 1881, le jeu de la loterie a rendu au gouvernement, dans la province de Milan, la somme de 4,000,000 de francs; dans la province de Naples, il en a rendu 14,000,000.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La littérature française vient de perdre une de ses illustrations les plus pures et les plus dignes d'estime en la personne de Jules Sandeau. La perte de son fils, officier de marine, plein d'avenir, l'avait frappé au cœur, et depuis le jour où il avait mis dans la tombe, avec cette dépouille adorée, l'espoir et la consolation de sa vieillesse, il n'aspirait plus qu'à y descendre à son tour. Sandeau était né à Niort en 1810. Les années de son enfance se passèrent à Aubusson et à La Châtre, sur les bords de la Creuse, cette « rivière aux belles ondes » qu'il a célébrée dans un si grand nombre de ses ouvrages. Venu à Paris pour étudier le droit, il ne tarda pas à renoncer aux projets formés par sa famille, et il écrivit son premier roman, *Rose et Blanche* ou la *Comédienne et la Religieuse* (1831), en collaboration avec la femme de génie qu'il avait connue à La Châtre, n'étant encore que M^{me} Dudevant, et qui, lui prenant la moitié de son nom, allait devenir George Sand. La première édition de ce roman est signée Jules Sand, la deuxième Jules Sandeau, et la troisième George Sand.

Homme de lettres dès lors, et rien qu'homme de lettres tout le reste de sa vie, il a publié une vingtaine de romans dont plusieurs resteront à jamais vivants, et donné au théâtre deux pièces impérissables: *Mademoiselle de la Seiglière*, en collaboration avec M. Régnier, l'excellent artiste qui n'a pas signé, et *le Gendre de M. Poirier*, en collaboration avec M. Emile Augier.

A l'issue de ses obsèques à Saint-Germain-des-Près où se pressait, vendredi, l'élite du monde littéraire actuel, et son cercueil descendu dans la tombe, au cimetière Montparnasse, M. Roussel, au nom de l'Académie française où Sandeau avait succédé à Briffaut en 1858, M. Claretie, représentant la société des auteurs dramatiques, M. André Theuriet, celle des Gens de lettres, M. Emile Perrin, au nom de la Comédie-Française, et M. Emile Augier, à titre de vieil ami et de collaborateur du défunt regretté, ont successivement pris la parole, et, dans leurs divers discours, se trouve appréciée, sous ses faces multiples, l'œuvre entière de l'écrivain. La place ne me permet pas de vous donner ici les extraits de ces discours, et je le regrette, mais je ne saurais trop engager à les lire ceux qui veulent pénétrer tout à fait la personnalité qui vient de disparaître.

Pour moi, j'estime que Jules Sandeau doit être classé parmi les plus fins, les plus gracieux, les plus élégants romanciers de ce siècle, un de ceux qu'on lira toujours avec le plus de charme et qu'on quittera sous l'empire des impressions les plus saines et les plus consolantes. L'auteur de *Marianna* a tâtonné à ses débuts, il a voulu suivre un courant qui n'était pas le sien, mais il a su en définitive reprendre possession de lui-même, et il a marqué son rang. Laissant aux autres plus virils les foudroyantes expressions, sa

nature tendre, presque féminine, s'est appliquée très heureusement à rendre et à faire ressentir les émotions douces, les sentiments les plus délicats. Les sanglots, les rugissements, les cris de rage et de douleur n'étaient pas du domaine de Sandeau; il était de ceux à qui convient le sourire mouillé de larmes qu'Homère, dans une de ses plus belles inspirations, a fixé sur le visage d'Andromaque. Plaire n'est chose ni commune ni aisée; ceux qui y parviennent ont un lot très digne d'envie, et Sandeau était éminemment de ceux-là. Ecrivain goûté et aimé par les esprits d'élite et les cœurs honnêtes, son œuvre lui survivra dans les bibliothèques les plus choisies, sur les rayons les plus épurés. C'est une belle destinée littéraire et dont peu sont dignes en notre temps.

On assure que c'est M. Alphonse Daudet qui recueillera à l'Académie Française la succession de Jules Sandeau; le choix serait très justifié, car il y a une réelle parenté littéraire entre l'auteur de l'*Evangéliste* et celui du *Docteur Mirbeau*. Toutefois, il y aura lutte pour cette succession, car la coterie des salons compte bien en faire bénéficier M. Ludovic Halévy, l'auteur de l'*Abbé Constantin* et de *Criquette*, et ladite coterie est bien puissante. C'est égal, voyez-vous la *Belle-Hélène* faisant son entrée à l'Institut?...

A propos de la docte compagnie, le Louvre va très prochainement ouvrir au public une salle contenant le cabinet de travail de M. Thiers, légué, comme vous savez, au Musée et qui y a été transporté avec tous ses meubles et toutes ses curiosités. Voilà une exhibition qui ne manquera pas d'attrait, n'est-il pas vrai?...

L'exposition annuelle des Beaux-Arts ouvrira en même temps que paraîtra cette lettre dans le *Journal de Monaco*. C'est un branle-bas général au palais des Champs-Élysées, un mouvement, un tohu-bohu à nuls autres pareils, ce qui n'empêche pas nombre de privilégiés de circuler déjà à travers les salles. Avant la grande répétition générale du vernissage, on a maintenant les petites répétitions partielles. La curiosité publique ne sait plus quoi inventer pour arriver bonne première en toutes choses.

L'assemblée générale annuelle de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, etc., s'est tenue cette semaine dans l'hémicycle de l'école des Beaux-Arts, sous la présidence de M. du Sommerard, membre de l'Institut.

Dans un discours applaudi à de fréquentes reprises, M. du Sommerard a appris à son nombreux auditoire que l'association comptait actuellement plus de sept mille membres et qu'elle avait en caisse la somme de treize cent mille francs. Le temps des rapins est passé, vous le voyez: tous millionnaires à présent MM. les artistes!

A l'école des Beaux-Arts, on a ouvert une exposition des portraits du siècle, organisée par le comité de la Société philanthropique de Paris, qui est du plus grand intérêt. Il y a là trois cent dix-huit œuvres dues aux pinceaux les plus célèbres du siècle et parmi lesquelles je citerai les portraits de George Sand et de Paganini, par Delacroix; le portrait du prince de Talleyrand, par Prudhon; le duc d'Orléans, Bertin aîné, par Ingres; la duchesse de Broglie, M^{me} Georges, Mars et Duchesnois, par le baron Gérard; le portrait de Rousseau, par Henry Regnaud, que sais-je encore? Je ne veux rien préjuger au sujet du salon qui va s'ouvrir, mais je doute qu'avec ses toiles infinies il présente le même attrait que ce salon rétrospectif à petit nombre. C'est toute l'histoire du siècle que vous avez là sous les yeux avec les personnages qui en marquent les épisodes multiples. Un tel musée est sans prix, et on ne saurait trop louer la Société philanthropique d'en avoir permis la jouissance à Paris.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Le journal français l'*Exploration* signale quelques faits récemment découverts qui tendraient à exonérer Améric Vespuce d'avoir indûment donné son nom au nouveau monde découvert par Colomb.

Il résulterait, en effet, d'anciens manuscrits que ledit Vespuce s'appelait *Aberigo* et non *Americo*; d'autre part, les indigènes des îles Caraïbes qui virent les Espagnols qui accompagnaient Colomb, désignaient les montagnes par le nom *Americ*.

Il est donc possible d'admettre que les compagnons de Colomb, de retour en Espagne, devaient dire, en montrant les pépites d'or qu'ils avaient trouvées dans le flanc des montagnes, qu'elles avaient été ramassées en *Améric* ou dans l'*Améric*, c'est-à-dire dans la montagne. Le nom de ce pays fortuné a dû se répandre en Europe, et rien de plus naturel qu'il soit parvenu jusqu'à Saint-Dié, où a été imprimée la relation du voyage d'Alberigo Vespuce. Telle est la version de l'*Exploration*. D'après cela, l'histoire pourrait s'être trompée; — ce ne serait pas, d'ailleurs la première fois que cela lui serait arrivé.

L'Etna, qui vient de répandre récemment la terreur en Sicile, était appelé *Atuna* par les Phéniciens. Les Sarrasins, dans le temps de leur domination en Sicile, l'appelèrent *Gabel*, qui signifie *Montagne*, nom qui lui est resté dans l'île, bien que les étrangers lui restituent le nom classique d'*Etna*. Il vient de se secouer à plusieurs reprises, et ses secousses sont des tremblements de terre; il répand dans les environs, de Catane à Messine, une pluie de cendres; mais les fleuves de lave ne cascaden pas encore dans la vallée de Nicolisi, qui cependant a été abandonnée par ses habitants.

Il était connu et redouté dans la plus haute antiquité; les mythologues, toujours ingénieux, disaient que c'était la forge de Vulcain où les cyclopes forgeaient les foudres de Jupiter. Ses éruptions cessèrent; pendant plusieurs siècles, il ne fut plus qu'une montagne ordinaire. Ce fut dans cette période qu'Homère y conduisit son héros Ulysse, mais il ne dit pas un mot de son caractère volcanique. Cependant la tradition des cyclopes existait dans l'île. Homère fit des pasteurs de ces forgerons; c'est comme berger qu'il nous présente son Polyphème.

L'Etna reprit sa première allure sous le règne de Denys, tyran de Syracuse, Pindare, qui se trouvait à la cour de ce potentat qui aimait la littérature et faisait des tragédies, Pindare, disons-nous, composa des odes sublimes sur ses éruptions. Nombreuses ont été ces éruptions par la suite. Une des plus remarquables fut celle de 1537. Douze crevasses s'ouvrirent successivement l'une au dessous de l'autre du côté du levant.

Plus de cent ans après, en 1669, toutes ces crevasses n'en formèrent plus qu'une qui descendait du sommet aux deux tiers de la montagne. Par là s'épanchait une cascade de lave enflammée qui atteignit Catane. Arrivée à l'enceinte du couvent des Bernardins, elle se détourna et alla former un îlot dans la mer. En 1863, l'Etna versa un autre fleuve de lave, le 30 janvier, qui courut entre les monts Fromento et Concassé. De la colline du Stornello il se précipita en cascade de 60 mètres de hauteur dans le vallon de Colla-Vecchia, détruisant tout dans cette féconde contrée.

VARIÉTÉS

Curiosités littéraires.

Un journal parisien a dernièrement signalé une publication de M. Henry de Chennevières, les *Dessins du Louvre*, et a relevé que dans les quarante-trois livraisons in-folio, écrites en un style excellent, l'auteur n'avait pas une seule fois employé ni le mot *qui* ni le mot *que*; notre confrère a reçu de M. de Chennevières la spirituelle lettre suivante :

Monsieur,
Vous avez bien voulu découvrir dans les pages des *Dessins du Louvre* une nouveauté de style. L'attention bienveillante de votre lecture me flatte infiniment. Permettez-moi de vous exposer les motifs de ma lutte littéraire. J'ai juré haine aux *qui* et aux *que*, ces lourds conjonctifs de la syntaxe. Cette guerre à toute outrance contre de paisibles pronoms trouble l'économie de la langue et le mécanisme ordinaire des phrases; mais elle éclaircit la pensée, elle allège la période, elle suspend les longueurs. Depuis quatre siècles, l'horrible *qui* tyrannise les lettres françaises; il infeste les meilleurs écrivains. Rabelais le cultivait dans les bosquets de l'abbaye de Thélème; Pascal et La Bruyère montrèrent pour lui la plus coupable des indulgences. Bossuet le mettait sur les autels. Ne s'avisait-il pas de dire un jour: « Celui *qui* règne dans les cieux, de *qui* relèvent tous les empires, à *qui* seul appartient, etc. ? » Cette déclinaison éhontée de *qui* faisait les délices des contemporains. MM. de Port-Royal renchérirent sur Bossuet, et les beaux esprits de la cour et de la ville semèrent de *qui* leurs productions. A l'avènement de Voltaire, le *qui* régnait despotiquement. Voltaire le laissa vivre. Il lui abandonna ses vers tragiques, mais il l'éconduisit de sa prose, de sa belle prose si pleine et si vive. Il ne l'expulsa

point toutefois avec assez de rudesse, et l'ambitieux pronom réapparut au seuil de certaines phrases. Chateaubriand le caressait de sa plume douillette et le berçait avec une mélancolie mignarde. Lamartine lui donna des ailes d'or et le lança dans l'azur de ses rêves.

Notre *qui*, rendu insolent par l'hommage de ces grands noms, allait terroriser davantage encore la République des lettres. Victor Hugo, ému de cette audace, voulut faire bonne justice de cet outrecuidant: il l'appela en champ clos, le rudoya, l'estocada mais l'autre tint ferme. J'ai essayé, monsieur, d'approcher ce monstre, d'étudier sa tactique, ses moyens de défense. Enfin, je l'ai surpris et je l'écorche vif; il méritait ce châtiement. La patience fut ma seule arme, la patience, à défaut de génie, une longue patience.

Avec les *qui*, la phrase s'embourbe, les pensées hautes ou gracieuses revêtent une enveloppe bourgeoise, les virilités de la concision perdent de leur étreinte. Le *qu'il mourût* du vieux Corneille ne me persuade pas; émançonnée des *qui*, la phrase s'en va légère, lesté, sautillante, agaçante, provocante, amusante. Elle a le maintien jeune et aisé. C'est une fillette agile et court-vêtue, gagnant d'un saut le but de sa course.

Le partis-pris apparent de mon style, cette rage de l'anti-*qui*, pourrait sembler d'abord une gageure peu digne d'un écrivain d'art, mais cette petite conquête grammaticale me paraît capable d'intéresser les curieux de littérature.

M. de Chennevières n'a pas été le premier à exécuter un tour de force littéraire de ce genre. L'antiquité même nous a conservé quelques exemples de difficultés semblables vaincues par les poètes. Les uns proscrivaient telles lettres de l'alphabet, selon leurs caprices; d'autres, au contraire, affectaient d'abuser de telles autres lettres. Parfois le hasard seul amenait de singulières répétitions, de déplorables consonances.

L'on appelait cela des poèmes *lettrisés*. Tous les mots devaient commencer par la même lettre. Sous le titre *Christus crucifixus*, Pierus composa douze cents vers latins dans le genre de ceux-ci :

Currite, Castalides Christo comitante,
Camæne,
Concelebraturæ cunctorum carne certum.
Confugium collapsorum.

Voltaire n'a certainement pas dit avec intention :

Tu t'en vantais tantôt, tu te tais, tu frémis,
Ton art t'est étranger, combattre est ton partage.

On a abusé aussi de la citation de :

Ces cyprès sont si loin qu'on ne sait si c'en sont.

Nos lecteurs connaissent ce vers d'*Andromaque* :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ?
dont on ne peut faire la lecture à haute voix sans un sifflement assez peu harmonieux.

Souvent elles étaient le fait d'une étude, témoin ce vers d'Ennius, resté bien connu :

O Tite, tute, Tati, tibi, tanta, tyranne, tulisti,

Nestor, né à Laranda, en Lycie, composa une *Iliade* avec la recherche d'exclure successivement de chacun des vingt-quatre chants dont elle était composée, chacune des vingt-quatre lettres de l'alphabet. Le premier chant ne contenait point un seul A, le second pas un seul B, ainsi de suite.

Nestor eut nombre d'imitateurs: Fabius Claudius Gordianus Fulgentius, fit un *traité des âges du monde et de l'homme* en vingt-trois chapitres, et dans chacun de ces chapitres est rigoureusement omise une lettre alphabétique en commençant par l'A, le B, etc.

Pierre de Riga, chanoine de Reims, il y a cinq ou six siècles, écrivit un *abrégé de la Bible*, en vers élégiaques, divisé en vingt-trois sections également, et à chacune desquelles manque aussi une lettre.

Dans le *Mercur*, on trouve quantité de pareilles productions: une lettre sans R, une nouvelle toute entière sans A, cinq discours sans R, de l'abbé Casalini.

Enfin, Gomberville, l'un des premiers membres de l'Académie française, professait pour le mot *car* une aversion profonde, comme celle de M. de Chennevières pour les *qui*; il se vanta un jour de ne l'avoir pas une seule fois employé dans ses cinq volumes de *Polexandre*.

Et voyez le prestige de l'exemple ! Nous avons, bien involontairement, écrit ces lignes sans nous servir du conjonctif si déplaisant à l'auteur des *Dessins du Louvre*.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 Avril 1883

CANNES, b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	sable.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Jeune Eloïse</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	id.
MARSEILLE, cutter, <i>Moulin</i> , fr., c. Auméran,	briques.
GÈNES, brick-goëlette, <i>Stella Confidente</i> , it., c. Gavi,	vin.
NICE, yacht à voiles <i>Chevy Shuse</i> , ang. c. Steven,	passagers.
VILLEFRANCHE, yacht à voiles, <i>Yedda</i> , fr., c. Dubern,	id.

Départs du 23 au 29 Avril 1883

SAN REMO, brick-goël., <i>Catérina</i> , it., c. Bréglino,	sur lest.
FINALE, b. <i>San-Giovanni-Battista</i> , it., c. Ginocchio,	vieux fers.
NICE, b. <i>Paolina</i> , ital., c. Luigi,	marbre.
CANNES, b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	sur lest.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Jeune Eloïse</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	id.
NICE, yacht à voiles, <i>Yedda</i> , fr., c. Dubern,	passagers.
MENTON, cutter, <i>Moulin</i> , fr., c. Auméran,	briques.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Sommaire du *Moniteur de la Mode* du samedi 28 avril 1883 :

TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Correspondance. — La quinzaine mondaine, par BACHAUMONT. — *La Niania*, par Henri GRÉVILLE. — *La Fille à Jacques*, nouvelle, par Charles DESLYS. — Variété: la société et le sport en Espagne (mat. esp.) — Théâtres, par G. DE B. — Carnet du Sphinx. — Manuel du ménage. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1990 E, dessin de Jules DAVID: toilettes d'enfants.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un élégant mantelet *Parisien*, dessiné par E. PRÉVAL; des croquis à la plume représentant les gravures coloriées vues sous un autre aspect; quatre modèles de chapeaux; deux robes pour bébé (devant et dos); deux pantalons de fillette; un bonnet de jeune mère; des ombrelles; une chemise de nuit et une bande de broderie pour meuble; quatre toilettes de ville, dessinés par Guido GONIN.

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^e édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	23	752.5	754.	754.6	754.8	755.1	13.	11.1	11.6	11.3				10.9
24	51.	48.6	49.9	50.8	52.6	10.2	9.7	10.1	8.8	8.3	84	id.	pluie, beau	
25	54.5	55.3	56.6	61.9	58.9	11.9	14.8	13.5	12.2	10.5	68	S O	beau	
26	61.7	61.8	61.2	62.5	60.5	12.3	15.1	14.1	12.5	11.2	78	S E	voilé	
27	56.8	56.	55.5	53.7	53.5	14.	14.5	14.5	14.4	14.1	76	id.	couvert	
28	48.2	47.2	50.9	45.2	44.6	16.8	16.8	13.7	15.3	14.7	61	N E, E	couvert, pluie	
29	57.6	57.5	57.3	57.2	57.8	14.2	15.1	16.1	13.9	12.2	85	O	beau, nuages épars	
DATES 23 24 25 26 27 28 29														
Températures } Maxima 16.6 13.3 15.5 16.6 15. 17.2 17.5														
extrêmes } Minima 8.8 7.8 6.1 6.8 10.2 10.2														

Pluie tombée: 68^{mm} 0

En vente à l'imprimerie du Journal :
MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyvier.
2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

les deux premiers livres du **CODE CIVIL**

LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

LE CODE PÉNAL

LE CODE DE COMMERCE

L'ANNUAIRE

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1883

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.

Prix: 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

A VENDRE
MAGNIFIQUE
YACHT DE PLAISANCE

(CORSAIRO — 80 Tonneaux)

Pour prix et renseignements, s'adresser à M. F. GINDRE,
Courtier de Commerce, avenue de la Gare, à Monaco.

MAISON MODÈLE

F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la **MAISON MODÈLE** tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP.: } 2 fr. le petit flacon
4 fr. le grand flacon

A céder, à Monaco
COMMERCE DE LINGERIE

Mercurie

Chaussures, Articles de Bazar

CONDITIONS AVANTAGEUSES

S'adresser à M. DAVID ALLIO, propriétaire, boulevard des
Moulins-Supérieurs, — à Monte Carlo.

CHALET PARC AUX HUITRES
à louer non meublé

DANS LA PRINCIPAUTÉ

S'adresser à MM. TORELLI ET C^{ie}, rue Grimaldi
Monaco — **Condamine**

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. —
English spoken. — Maison de la
Tour, aux Bas-Moulins.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

COLLÈGE ST-CHARLES - MONACO

Sous la Direction de M^{gr} l'Evêque

Les Classes se font en Français. — Enseignement: Secondaire; Spécial; Primaire. — Pensionnat, Demi-Pensionnat, Externat. — Omnibus matin et soir. — Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

Horaire de la Marche des Trains du 16 Avril 1883. — Service modifié

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO et à VINTIMILLE

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	1 rapide 1re cl.	65 Omnib. 1.2.3	5 Rapide 1re cl.	3 Expres. 1re cl.	7 Rapide. 1re cl.	15 direct 1.2.3	11 Expres. 1re cl.								
	1° cl.	2° cl.	3° cl.																
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	8 55	11 05	11 15	7 15	6 30	8 20								
					arr.	10 26	4 23	9 49	5 55	10 44	5 28								
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	495 Mixte 1.2.3	471 Mixte 1.2.3	473 Mixte 1.2.3	475 Expres. 1re cl.	477 Omnib. 1.2.3	501 Omnib. 1.2.3	481 Omnib. 1.2.3	5 Rapide 1re cl.	483 Expres. 1re cl.	7 Rapide 1re cl.	485 Omnib. 1.2.3	487 Omnib. 1.2.3	1401 mixte 1.2.3	489 omnib. 1.2.3
					dép.	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	7 30	10 40	11 15	11 25	1 20	1 20	4 15	6 27
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	2 35	8 45	9 50	11 05	12 44	1 36	2 42	3 06	3 42	5 15	8 27	11 7	11 7	11 7
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	7 04	8 03	9 44	10 34	12 04	1 43	2 30	3 27	3 47	4 23	6 9	9 21	12 1	12 1
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	6 50	8 03	9 44	10 34	12 04	1 43	2 30	3 27	3 47	4 23	6 9	9 21	12 1	12 1
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	7 01	8 24	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 08	8 43	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 17	8 51	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	7 25	8 58	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
				Monaco.....	dép.	7 31	9 05	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
				Monte Carlo.....	dép.	7 39	9 10	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
2	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 43	9 14	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
5	» 70	» 55	» 35	Menton.....	dép.	7 57	9 27	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
10	1 20	» 90	» 65	Vintimille. h. de Paris	dép.	8 05	9 35	9 44	10 45	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10
19	2 45	1 85	1 30	Gènes (*) h. de Rome..	dép.	10 »	11 30	11 30	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10	10 10
173	19 15	13 95	9 65	Vintimille. h. de Rome..	dép.	6 5	10 10	10 10	12 40	1 55	3 11	4 06	4 41	6 27	9 40	10 10	10 10	10 10	10 10

Ligne de VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	1° cl.	2° cl.	3° cl.	STATIONS	14 Expres. 1re cl.	32 Omnib. 1.2.3	8 Rapide 1re cl.	10 Rapide. 1re cl.	46 Direct 1.2.3	12 Expres. 1re cl.	24 Omnib. 1.2.3	4 Expres. 1re cl.	2 Rapide 1.2.3	
														19
10	1 20	» 90	» 65	Vintimille. h. de Paris..	dép.	6 35	10 15	12 55	11 55	12 38	2 45	1 50	5 7	6 15
5	» 70	» 55	» 35	Menton.....	dép.	7 »	8 53	10 24	11 20	1 8	3 50	7 35	8 30	10 »
				Cabbé-Roquebrune	dép.	7 10	9 2	10 32	11 29	1 16	3 58	7 43	8 38	10 8
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 18	9 10	10 39	11 35	1 23	4 5	7 50	8 45	10 15
				Monaco.....	dép.	7 23	9 15	10 43	11 39	1 28	4 10	8 25	8 50	10 19
				La Turbie.....	dép.	7 27	9 19	10 47	11 43	1 32	4 14	8 29	8 54	10 23
3	» 70	» 55	» 35	Eze.....	dép.	7 33	9 24	10 51	11 49	1 38	4 19	8 32	8 57	10 27
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu.....	dép.	7 42	9 31	10 58	11 45	1 45	4 26	8 43	9 11	10 37
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-s-Mer	dép.	7 49	9 39	11 7	11 52	1 52	4 33	8 50	9 18	11 42
11	1 35	» 95	» 75	Nice.....	dép.	8 4	9 53	11 20	12 5	2 5	4 51	8 56	9 24	11 48
16	1 95	1 45	1 10	Cannes.....	dép.	8 17	10 4	11 31	12 18	2 16	5 2	9 7	9 35	10 57
47	5 75	4 30	3 15	Toulon.....	dép.	6 »	8 30	10 15	11 55	12 38	2 45	1 50	5 7	6 15
173	21 30	16 »	11 70	Paris.....	dép.	7 10	9 40	11 11	1 51	12 35	1 25	3 47	3 05	5 15
					arr.	11 19	2 1	3 10	4 14	7 15	8 1	les Arcs	9 40	5 9
					arr.	1 56	4 18	4 38	5 45	9 22	10 21	9 9	11 7	8 »
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	14 Expres. 1re cl.	32 Omnib. 1.2.3	8 Rapide 1re cl.	10 Rapide. 1re cl.	46 Direct 1.2.3	12 Expres. 1re cl.	24 Omnib. 1.2.3	4 Expres. 1re cl.	2 Rapide 1.2.3
					dép.	2 10	11 »	4 47	6 25	9 47	11 19	7 »	10 45	8 20
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	arr.	3 27	7 50	10 05	10 37	5 44	11 35	5 15	11 32	

Le train rapide 5 ne prend que les voyageurs partant de Paris et se rendant directement à Toulon ou dans l'une des gares d'arrêt entre cette ville et Nice, inclusivement. — Le train 7 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 kilom.

Le train rapide 8 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 kilom. Le train 10 prend à Monaco les voyageurs pour Marseille.

(*) L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.